



A. Osta Amigo<sup>1</sup>, S. Robert<sup>1</sup>, E. Fleury<sup>2</sup>, C. Lupo<sup>1</sup>, C. Garcia<sup>1</sup> & P. Geairon<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ifremer La Tremblade

<sup>2</sup> Ifremer La Trinité sur Mer

# Bulletin Surveillance

## Septembre 2015

L'année 2015 est une année de transition initiant l'évolution des modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture. Le dispositif de surveillance constitué de 4 axes répond à deux objectifs.

**1<sup>er</sup> Objectif:** Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents affectant les mollusques marins sauvages et d'élevages.

Trois axes sont mis en place pour répondre à cette problématique.

1. La surveillance planifiée des mortalités et des maladies de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

2. La surveillance planifiée des mortalités et des maladies de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2.

→ Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier d'indicateurs de santé chez les animaux sur des sites ateliers.

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus*

*galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2.

→ Ce réseau, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).

**2<sup>ème</sup> Objectif:** Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques affectant les mollusques marins sauvages et d'élevages.

Un axe est mis en place pour répondre à cette problématique.

1. La surveillance planifiée, ciblée et fondée sur le risque d'introduction et d'installation de *Microcytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

→ Cette surveillance se base sur un suivi régulier du site atelier de Loix-en-Ré.

## I. Surveillance des Mortalités

### 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse - RESCO 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de		
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>
14/50	Géfosse	Planifiée	Naissains	35,9	30 Juin 2015	29,5	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<b>Positif</b>
			Juveniles	32,4	05 mai 2015	2,0	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<b>Positif</b>
			Adultes	7,4	30 Juin 2015	2,9	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<b>Positif</b>
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains	38,2	02 Juin 2015	2,5	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>
			Juveniles	1,2					
			Adultes	2,6					
35	Cancele-Terrelabouet	Planifiée	Naissains	45,6	16 Juin 2015	23,2	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<b>Positif</b>
			Juveniles	5,4					
			Adultes	0,7					
29	Morlaix-Pen al Lann	Planifiée	Naissains	45,2					
			Juveniles	10,7					
			Adultes	7,7					
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains	43,3					
			Juveniles	12,2					
			Adultes	13,7					
56	Lamor-Baden	Planifiée	Naissains	41,2	18 Mai 2015	5,0	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<b>Positif</b>
			Juveniles	3,5					
			Adultes	3,7					
56	Pénerf-Rouvran	Planifiée	Naissains	48,6					
			Juveniles	4,4					
			Adultes	1,1					

44/ 85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	47,6					
			Juveniles	6,4					
			Adultes	4,4					
17	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	70,2	20 Mai 2015	57,2	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>
			Juveniles	7,9	20 Mai 2015	2,5	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>
			Adultes	6,0					
17	D'Agnas	Planifiée	Naissains	62,8	19 Mai 2015	51,1	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<b>Positif</b>
			Juveniles	11,3					
			Adultes	12,4					
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	44,2					
			Juveniles	6,5					
			Adultes	2,2					
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	67,2	30 Avril 2015	32,5	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<b>Positif</b>
			Juveniles	19,9					
			Adultes	15,1					

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers RESCO 2 le 05 mars 2015

Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue - MYTILOBS 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarius</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	1 an	NA						
35	Vivier	Planifiée	1 an	NA						
56	Pont Mahé	Planifiée	1 an	NA						
85	Roulières	Planifiée	1 an	NA	18 Mai 2015	21	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Aiguillon	Planifiée	1 an	NA						
17/85	Filières	Planifiée	1 an	NA	20 Avril 2015	12	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Boyard	Planifiée	1 an	NA						
17	Yves	Planifiée	1 an	NA						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en septembre 2014

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://wwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://wwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://wwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://wwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## II. Synthèse des mortalités cumulées au mois de Septembre 2015

### 1. Huîtres Creuses-RESCO 2

Figure 1. Carte représentant les mortalités cumulées des Huîtres pour les sites RESCO 2 au mois de Septembre 2015.

